

POLITIQUE

ÉTRANGÈRE

CANADIENNE



Affaires extérieures External Affairs
Canada Canada

DÉCLARATIONS ET DISCOURS

La Situation en Afghanistan
et ses conséquences pour la paix
et la sécurité internationales

Déclaration de M. Stephen Lewis,
ambassadeur et représentant permanent
du Canada auprès des Nations Unies,
à la séance plénière de la 41^e Session
de l'Assemblée générale des Nations Unies

Canada

NEW YORK, ÉTATS-UNIS
le 5 novembre 1986

M. le Président,

Le 24 septembre dernier, le Ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique, M. Edouard Chévarnadzé, a pris la parole devant cette Assemblée. Au cours de son intervention, que nous avons tous écoutée respectueusement, il a déclaré, et je cite: "Le moment est venu d'appeler les choses par leur nom. En ce qui concerne l'Afghanistan, une révolution démocratique nationale a eu lieu", fin de la citation.

Il a été suivi immédiatement, à cette tribune, de Sir Geoffrey Howe, Secrétaire au Foreign Office du Royaume-Uni, qui a prononcé un discours au nom de la Communauté européenne. Pendant la lecture du passage de son intervention qui concernait la question de l'Afghanistan, il s'est soudainement et spontanément écarté de son texte, a fixé les sièges des délégués de l'Union soviétique et déclaré, je cite: "Je ne peux m'empêcher de noter que...le Ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique a déclaré que 'Le moment est venu d'appeler les choses par leur nom.' Je ne peux m'empêcher d'exprimer mon étonnement et ma consternation que les faits que je viens de décrire - les événements qui se sont produits en Afghanistan au cours des six dernières années - aient été présentés par le Ministre soviétique des Affaires étrangères comme une 'révolution démocratique nationale'. Si telle est l'opinion de l'Union soviétique, le reste du monde ne peut pas y souscrire" - fin de la citation.

Sir Geoffrey Howe est ensuite revenu à son texte. Et je me souviens m'être fait la réflexion, au moment où j'écoutais cette intervention avec mes collègues de la délégation du Canada, que nous venions d'assister à un des moments rares, fugaces, où la divergence d'opinion sur cette question avait été exprimée avec simplicité et avec une irréfutable clarté.

Qualifier ce qui s'est produit en Afghanistan de "révolution démocratique nationale", c'est recourir à un langage et le soumettre à une forme de mutation orwellienne, de telle sorte que les mots perdent leur sens. C'est là un masque linguistique visant à occulter le visage brutal de l'oppression.

Et nous le savons tous. Le Royaume-Uni le sait, le Canada le sait, la grande majorité des nations représentées ici le savent. Mais rien ne change.

Et c'est là le dilemme étouffant de ce débat, M. le Président. Que pouvons-nous dire qui n'ait pas déjà été dit, par chacun de tous, année après année, dans une répétition

recherchée inspirée par la colère? Comment ces discours peuvent-ils atténuer la gravité du drame qui se joue? Comment pouvons-nous faire de cette instance des Nations Unies un creuset qui permette l'accomplissement de progrès réels?

Le Canada, l'an dernier - comme d'ailleurs lors de chacune des cinq années antérieures - a fait état publiquement de sa préoccupation, de sa préoccupation et de sa colère. Il pourrait le faire à nouveau, en des termes similaires. Mais peut-être est-il possible d'aborder le sujet de façon légèrement différente; peut-être est-il possible, en faisant une brève récapitulation, de parvenir à une synthèse légèrement différente.

Tout d'abord, utilisons un langage qui soit clair et précis. Ne nous laissons pas aller à une défoliation verbale.

Hier, l'Union soviétique a qualifié les événements des sept dernières années d'"intervention armée" contre l'Etat souverain de l'Afghanistan. Cette simple phrase a de quoi provoquer le vertige. Qui perpète une intervention armée? Le peuple afghan, les rebelles afghans n'ont commis aucune intervention. On ne peut pas dénaturer l'histoire; c'est insulter chaque pays ici représenté. Quand nous faisons état d'une intervention armée, nous faisons référence aux événements de décembre 1979, quand le rouleau compresseur militaire soviétique a fait son entrée à Kaboul pour mettre en place un régime fantoche et subjugué un peuple tout entier.

On nous a dit aussi, hier, que le simple examen de la question de l'Afghanistan constituait une violation de la Charte des Nations Unies et des règles et principes du droit international. Nous supposons, M. le Président, qu'on faisait ainsi allusion à une ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat membre. Voilà exactement l'argument invoqué par l'Afrique du Sud. Mais, dans ce dernier cas, nous n'y ajoutons pas foi; pourquoi y souscririons-nous dans le cas de l'Afghanistan?

Nous sommes en train de débattre un acte délibéré d'asservissement par les armes. En quoi cela est-il conforme au droit international, ou avec le texte de la Charte, qui souligne que les Etats membres, je cite, "s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat...?" La dernière fois que le Canada a lu la Charte, elle ne contenait pas de chapitre sur le fusionnement de territoires par la force des armes.

Et hier encore, pour pousser la perversion du langage un peu plus loin, on a fait valoir que ce débat avait pour but de détruire les fruits de la révolution pour le peuple afghan. On a bel et bien, M. le Président, employé ces mots: "les fruits".

Et bien le Canada ne comprend pas ce que l'Union soviétique veut dire; pour nous, comme pour tant d'autres nations, les fruits de la révolution, ce sont un million de morts. Et nous devons nous demander, avec angoisse et désespoir, pour quel crime? De quel droit? Quelle est la fin qui justifie de tels moyens? Quelle est la révolution dont les fruits transforment un pays entier en champ de bataille?

Je ne peux que supposer, M. le Président, que ce sont là les faits qui inspirent une telle indignation à la majorité écrasante des Etats nations devant l'horreur commise en Afghanistan. La liquidation du pays et de son peuple ne connaît pas de fin. Chaque année, la situation se détériore; chaque année, la chronique se fait plus sombre.

Je m'explique.

L'an dernier, à pareille époque, nous étions au courant de l'utilisation d'engins piégés, en forme de papillons, et des mutilations terribles qu'ils infligent, d'abord et avant tout chez les enfants. Un an plus tard, nous disposons de preuves de l'utilisation de ces engins camouflés dans des stylos, des barres de savon, des tabatières, des boîtes d'allumettes, et même dans des liasses de billets de banque. Il est presque inconcevable qu'en 1986, une armée d'invasion, quelles que soient les circonstances, quelle qu'ait pu être la provocation, recoure à de tels armes contre des enfants innocents. Et pourtant, les faits sont là. Cela témoigne d'une attitude malade qui équivaut à de la dépravation.

L'an dernier, à pareille époque, nous étions saisis d'un rapport du Rapport spécial sur les violations des droits de l'homme en Afghanistan, rapport profondément désespérant, mais dont certaines parties étaient encore à l'état d'ébauche. Un an plus tard, nous disposons d'un rapport dont toutes les parties décrivent une réalité épouvantable. Au paragraphe 78, le Rapporteur spécial arrive à la conclusion que le conflit armé "a provoqué de telles souffrances humaines qu'il ne faut épargner aucun effort pour y mettre fin". Et au paragraphe 124, comme cela a été souligné par d'autres orateurs, le Rapporteur spécial estime que la poursuite de la solution militaire "mènera inévitablement à une situation voisine du génocide". M. le Président, il n'y a, à la connaissance du Canada, aucun

autre rapport sur la violation des droits de l'homme dans un pays en particulier où soit agité le spectre d'un génocide.

L'an dernier, à pareille époque, des bruits et des rumeurs couraient sur l'utilisation de la torture. Un an plus tard, le Rapporteur spécial nous soumet des indications concrètes quant à la torture de femmes par des moyens qui font se glacer le sang dans nos veines.

L'an dernier, à pareille époque, j'ai cité des rapports de la Croix-Rouge qui donnaient une idée de la sauvagerie du conflit militaire. Un an plus tard, les petits hôpitaux de la Croix-Rouge à Peshawar et à Quetta, juste à l'intérieur de la frontière pakistanaise, sont remplis de mourants, de blessés, de gens mutilés à jamais. L'hôpital de Peshawar ne compte que 100 lits; celui de Quetta, seulement 60. Pourtant, ils ont été le théâtre, littéralement, de milliers d'interventions chirurgicales, sans parler des soins dispensés en clinique externe à des patients dont le nombre se situe entre 50 mille et 70 mille.

L'an dernier, à pareille époque, nous avons entendu parler de l'acheminement à l'étranger de jeunes enfants - y compris d'orphelins - à des fins d'éducation idéologique, terme bien choisi. Nous savons de façon incontestable, un an plus tard, qu'au moins un millier d'enfants, probablement davantage, sont envoyés chaque année en Union soviétique pour un séjour d'une durée variable. Tout indique que cela se fait fréquemment à l'insu ou sans le consentement des parents, là où il y a des parents. Plus encore, le Rapporteur spécial des Nations Unies a la conviction qu'une grande partie de l'éducation dispensée dans les secteurs de l'Afghanistan sous contrôle des forces soviétiques et gouvernementales rejette les valeurs religieuses, culturelles et morales traditionnelles. Cela représente une violation explicite et terrible des pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme.

L'an dernier, à pareille époque, nous avons tous vu et lu la publication extraordinaire, bien que désespérante, du Groupe de surveillance d'Helsinki intitulée "Des larmes, du sang et des pleurs: Les droits de l'homme en Afghanistan depuis l'invasion". Un an plus tard, nous avons pris connaissance d'un volume supplémentaire intitulé "Mourir en Afghanistan", qui contient une quantité remarquable de témoignages de témoins oculaires qui attestent tous, de façon irréfutable, de l'existence d'une guerre atroce, inhumaine... une guerre qui a dévasté aveuglément les campagnes, décimé la population, et chasse de leur terres, tous les mois, des milliers d'autres

Afghans qui cherchent refuge au Pakistan ou en Iran. Nous savons maintenant que se rapproche de plus en plus vite le jour où le nombre de réfugiés à l'extérieur de l'Afghanistan et celui des personnes déracinées et dépossédées de leurs biens à l'intérieur de l'Afghanistan représenteront plus de 50 pour cent de l'ensemble de la population au moment de l'invasion. M. le Président, cela dépasse l'entendement.

L'an dernier, à pareille époque, nous savions que les frontières du Pakistan étaient violées de façon intermittente par des actes sélectifs d'infiltration et d'agression. Un an plus tard, nous savons que ce schéma s'est amplifié de façon spectaculaire, comme en témoigne l'éloquent discours prononcé par le Ministre des Affaires étrangères du Pakistan à l'ouverture du débat en cours. Le Canada ajoute sa voix à celle de tant d'autres délégations pour exprimer son entière solidarité avec le Pakistan, ainsi que sa profonde admiration pour son traitement humanitaire de millions de réfugiés et sa résistance stoïque à l'intimidation et à la subversion.

L'an dernier, à pareille époque, on ne parlait pas de retrait de troupes. Un an plus tard, nous avons pris connaissance du départ de six régiments soviétiques, comme l'avait annoncé en juillet le Secrétaire général du parti communiste soviétique, M. Gorbachev. Il importe peu de savoir s'il s'agit là d'un tour de passe-passe militaire bien orchestré, d'un habile redéploiement des tanks ou de l'évacuation effective d'hommes et d'engins dont la présence en Afghanistan ne s'est pas nécessairement révélée utile. Ce qui compte, c'est que plus de 110 000 hommes et tout leur appareil collectif de guerre sont toujours sur place pour procéder à une pacification systématique. Le monde demande plus que des gestes symboliques pour que la preuve de la bonne foi soit faite.

Enfin, M. le Président, à pareille époque, l'an dernier, les négociations menées par M. Diego Cordovez sous les auspices du Secrétaire général des Nations Unies n'étaient pas encore arrivées à l'heure de vérité, à la question spécifique du retrait des troupes. Mais au cours de l'année qui vient de s'écouler, faisant preuve d'une magnifique ténacité et d'un talent que nous saluons et que nous appuyons, l'équipe des Nations Unies a amené les parties à centrer leur attention sur cette question. Et que s'est-il produit? En dépit du fait que la plupart des détails des autres éléments en négociations aient été réglés, l'Union soviétique a refusé de présenter un calendrier raisonnable de retrait.

M. le Président, l'invasion s'est faite en 72 heures seulement. Le retrait ne devrait pas demander plus d'une

semaine ou deux. Mais quand la volonté politique fait défaut, la puissance militaire reste.

La tragédie de l'Afghanistan est une des réalités les plus difficiles et les plus sombres de la vie politique internationale contemporaine. Elle se révèle, année après année, tout à fait insoluble.

Au Canada, un comité mixte de la Chambre des Communes et du Sénat, composé de représentants des trois partis politiques, a publié récemment un rapport sur les relations internationales. La section consacrée à l'Afghanistan comporte le paragraphe suivant, sur lequel il y a unanimité, et je cite:

"Poussés par une brutale ambition géopolitique, l'Union soviétique et le régime fantoche qu'elle a installé à Kaboul procèdent à la destruction massive d'un peuple. L'Union soviétique a envoyé plus de 100 000 soldats en Afghanistan afin, dans l'immédiat, de procéder à une répression violente et, à long terme, de réduire l'Afghanistan à l'état de colonie soviétique. Or, comme d'autres dans l'histoire du colonialisme, cette puissance impérialiste a sous-estimé le nationalisme et l'esprit d'indépendance de la population locale. Malgré de terribles massacres, le peuple afghan ne s'est pas laissé dominer. Il continue à se battre."

C'est le caractère héroïque de cette lutte, M. le Président, qui explique notre position sur le projet de résolution dont la mise aux voix est imminente.

L'Assemblée générale est confrontée à deux épreuves. L'une d'elle concerne l'Union soviétique. Quand le nouveau Secrétaire général du parti communiste a accédé à son poste, nous étions tous disposés à penser et il souhaitait que nous pensions que la politique extérieure de l'Union soviétique allait changer de visage. L'Afghanistan constitue une balafre sur ce visage.

L'Union soviétique se rendrait à elle-même une énorme faveur et elle permettrait à la communauté internationale de bénéficier d'un bienfait inestimable si elle acceptait ce projet de résolution, dont la teneur est raisonnable, et si elle acceptait les préceptes de la Charte, la clameur des Etats-nations, les appels du peuple de l'Afghanistan, et se retirait de ce pays.

La deuxième épreuve concerne les autres délégations ici présentes. Si, dans cette instance, nous ne pouvons que faire en sorte que cette question demeure, continuer d'exercer des pressions et rappeler à l'Union soviétique l'ignominie monumentale de sa position jusqu'à ce qu'elle finisse par la modifier, eh bien au moins continuons de le faire avec une majorité écrasante.

Il y a, dans le monde actuel, peu de questions qui unissent pratiquement toutes les délégations. L'Afrique du Sud en est une; il devrait en aller de même pour l'Afghanistan. Même ceux qui maintiennent avec l'Union soviétique une alliance idéologique nominale devraient s'en désolidariser sur la question de l'Afghanistan. Cela ne se produira probablement pas, mais cela devrait se produire.

Nous examinons la situation d'un pays relativement petit, un pays éminemment vulnérable, un pays qui, si on lui en donnait la moindre chance, retournerait à la solidarité des pays non alignés. Il s'agit également d'un pays à l'agonie... et aucune raison concevable ou défendable de cet état de fait n'a jamais été présentée de façon plausible à cette Assemblée.

Au cours de mon intervention, l'an dernier, j'ai déclaré, au nom du Canada, que si nous devions reprendre le même débat cette année, ce serait parce que l'Union soviétique continue de croire que le nihilisme est préférable à la négociation, que la boucherie est préférable aux pourparlers.

C'étaient là des mots très durs, j'en conviens. Mais nous en sommes maintenant au même débat.

Merci, M. le Président.